

BEPC/ T.O – SESSION 2012 ZONE I
EPREUVE : HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE ZONE I

CORRIGE ET BAREME

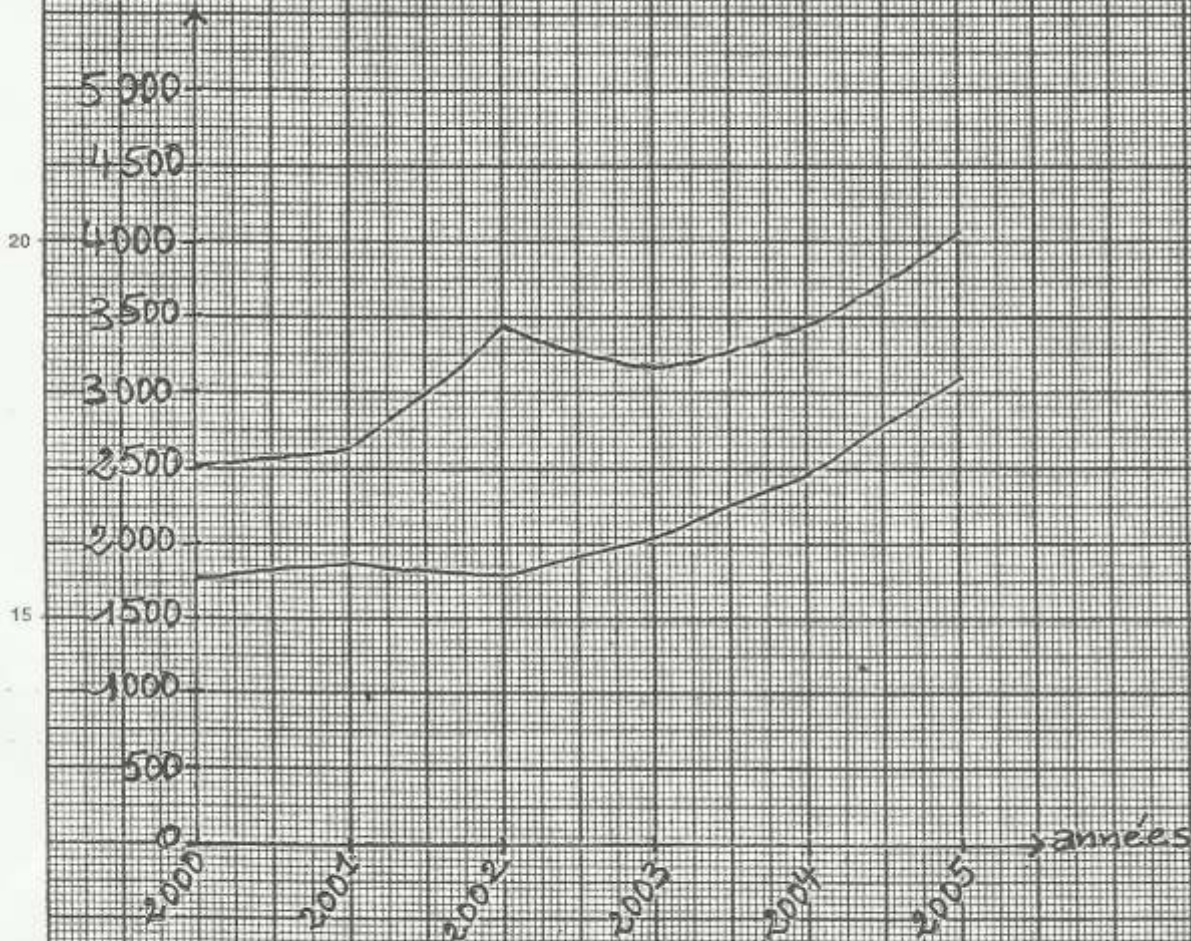
CORRIGE	BAREME
<u>GEOGRAPHIE</u>	
Ce barème est national. Il ne peut être modifié que par la seule Commission nationale de barème.	
Le Candidat répondra aux Questions	
1. A l'aide d'un papier millimétré, le candidat construira la courbe d'évolution du Commerce extérieur. (voir papier millimétré)	3pts
2. Le Candidat donnera la définition suivante	
a) On appelle balance commerciale d'un pays, la différence entre la valeur des exportations et celle des importations.	1pt
b) Le Candidat calculera la balance commerciale de la Côte d'Ivoire par année :	3pts
2000 : $2534,4 - 1771,6 = 762,8$	
2001 : $2669,4 - 1866,2 = 803,2$	
2002 : $3456,2 - 1813,1 = 1643,1$	
2003 : $3189,6 - 2048,8 = 1140,8$	

CORRIGE	BAREME
2004 : $3417,7 - 2467,2 = 950,5$ 2005 : $4066,1 - 3098,0 = 968,1$	
c) le candidat devra répondre que la balance commerciale de la Côte d'Ivoire est excédentaire.	1/1
3. Le candidat citera entre autre quatre produits agricoles d'exportation : le café, le cacao, l'huile de palme, ananas...	2/5
Il citera entre autre quatre produits finis importés par la Côte d'Ivoire : Machines, automobiles, appareils électroménagers, armes...	

Zone 1

Echelle: 1cm → 500 m de FCFA
2cm → 1 an

valeur des exportations
et importations (en m de FCFA)



COURBE D'EVOLUTION DE LA VALEUR DES
EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS DE
LA COTE D'IVOIRE DE 2000 A 2005

Légende

--- exportations

— importations

BEPC/ T.O - SESSION 2012
EPREUVE : L'HISTOIRE - GEOGRAPHIE ZONE I

CORRIGE ET BAREME

CORRIGE	BAREME
Ce barème est national. En aucun cas, il ne peut être modifié. Le candidat répondra aux questions <u>HISTOIRE</u> 1. Le candidat devra ressortir les clauses du traité signé entre le capitaine d'Infanterie de Marine Binger et Karamoko Oulé Ouattara chef de la ville de Kong. 2. Le candidat relèvera : Aspects politiques : - La ville de Kong et ses Etats sont sous le protectorat de la France; - les missionnaires, voyageurs et autres sujets français seront libres de venir se fixer et traverser les Etats de Kong; - le chef de Kong s'engage à leur accorder protection en toute circonstance;	3 points 4 points

Le gouvernement français sera le seul juge des différends qui pourront s'élever entre les Etats de Hong et les pays placés sous la protection de la France.

Aspects économiques:

- Le commerce se fera librement dans le pays de Hong et ne sera soumis à aucune taxe;

- En compensation des avantages accordés à la France, un cadeau d'une valeur de trois mille francs est fait aux Etats de Hong.

3. Le candidat notera qu'il s'agit d'un traité de dupes, c'est-à-dire inégal et avantageux pour la France. 3 points

- Justification

H. devra relayer le déséquilibre de l'échange entre les Français et le chef de Hong: des Etats contre des pièces d'argent et des fusils.

A cela s'ajoute le fait que ce traité n'engage en rien la République Française.